

relations with the United States are so numerous and often of a "house-keeping" nature rather than matters of high policy, and because the perception of differences between Canadians and Americans is often so obscure, the State Department has considerable difficulty in maintaining even an overview of United States-Canadian governmental relations. A great number of United States agencies become involved from time to time in matters relating to Canada, and contact is usually established directly between the Canadian Embassy and the officials of the agency concerned with a view to their solution. Officials of the Canadian Embassy usually make a practice of telephoning the Office of Canadian Affairs before calling on another agency. Curiously, Canadian officials in Ottawa do not seem to have the same scruples, with the result that both the Canadian Embassy and the Office of Canadian Affairs are often left in the dark concerning specific exchanges. Attempts to channel all communications through a single office have invariably come to nought. The most that the State Department officials concerned with Canada have been able to do is to keep as well informed as possible, to coordinate the various activities within a broad policy framework, and to serve in many instances as a sort of post office.

The Canadian "desk"<sup>3</sup> in the State Department is situated within the Bureau of European Affairs, (and not within the Bureau of Inter-American Affairs). (See Appendix "B" for organizational chart of Department of State). Prior to 1966, it was an integral part of another administrative subdivision, the Office of British Commonwealth and Northern European Affairs, which was responsible for relations with members of the British Commonwealth, British dependencies, and the Scandinavian countries. Two or three officials within this Division dealt with matters relating to Canada, without being Canadian specialists, except in a rather general sense. They were usually of junior rank, and came from, or were eventually transferred to, other area assignments.

Conscious of the growing complexity of United States-Canadian relations, and the increasing likelihood of friction, President Johnson and Prime

relations du Canada avec les États-Unis sont si nombreuses et sont surtout des questions de nature administrative plutôt que des questions de grande politique, et étant donné aussi que la perception des différences entre Canadiens et Américains est souvent si imprécise, le Secrétariat d'État a une grande difficulté à conserver même une vue superficielle des relations gouvernementales canado-américaines. Un bon nombre d'organismes gouvernementaux des États-Unis sont de temps à autre engagés dans des questions qui concernent le Canada et le contact se fait ordinairement de façon directe entre l'ambassade du Canada et les autorités de l'organisme concerné en vue de trouver une solution. Les fonctionnaires de l'ambassade du Canada ont adopté comme politique courante de téléphoner au Bureau des affaires canadiennes avant de s'adresser à un autre organisme. Il est curieux de noter que les fonctionnaires canadiens à Ottawa ne semblent pas se faire le même scrupule; le résultat est que l'ambassade du Canada et le Bureau des affaires canadiennes sont parfois totalement ignorants au sujet de certains échanges de vues. Les tentatives qu'on a faites pour canaliser toutes les communications vers un seul bureau n'ont donné aucun résultat. Tout ce que les fonctionnaires du Secrétariat d'État directement intéressés aux affaires canadiennes ont pu faire est de se tenir aussi bien informés que possible, de coordonner leur activité dans le cadre d'une politique générale et de faire fonction de bureau de poste dans un bon nombre de cas.

Le «pupitre»<sup>3</sup> canadien au Secrétariat d'État fait partie du Bureau des affaires européennes (et non du Bureau des affaires interaméricaines). (Voir à l'Appendice «B» l'organigramme du Secrétariat d'État). Jusqu'en 1966, il faisait partie intégrante d'une autre unité administrative, soit le Directeurat du Commonwealth britannique et des affaires nord-européennes, qui était chargé des relations avec les membres du Commonwealth, les possessions britanniques et les pays scandinaves. Deux ou trois fonctionnaires de ce directeurat s'occupaient des affaires qui touchaient le Canada, sans être des experts sur les affaires canadiennes sauf de façon très générale. Il s'agissait souvent de fonctionnaires inférieurs qui venaient de quitter certaines fonctions ou qui se dirigeaient vers de nouvelles fonctions.

Conscients qu'ils étaient de la diversité croissante des relations canado-américaines et de la possibilité croissante de frictions, le président Johnson et le premier

<sup>3</sup>The word "desk" in diplomatic parlance does not refer necessarily to one piece of furniture utilized by a single person, but to the administrative unit through which communications concerning a particular country are channelled.

<sup>3</sup>Le mot «pupitre» dans le langage diplomatique ne signifie pas une pièce de mobilier à l'usage d'une seule personne, mais l'unité administrative par laquelle on canalise les communications qui ont trait à un pays en particulier.